

SICAV L'INVESTISSEUR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30/09/2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le conseil d'administration réuni le 23 avril 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société «**SICAV L'INVESTISSEUR**», pour la période allant du premier avril au 30 septembre 2011.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Nous avons audité les états financiers trimestriels de la société «**SICAV L'INVESTISSEUR**», pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total net bilan de **1 549 357 DT**, un actif net de **1 535 752 DT** et un résultat bénéficiaire trimestriel de **86 092 DT**. L'établissement des états financiers sincères conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers :

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société «**SICAV L'INVESTISSEUR**», pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total net bilan de **1 549 357 DT**, un actif net de **1 535 752 DT** et un résultat bénéficiaire trimestriel de **86 092 DT** sont sincères et réguliers et donnent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière à cette date, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Vérifications et informations spécifiques :

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

Le Commissaire Aux Comptes
Salah DHIBI

SICAV MIXTE L'INVESTISSEUR

Bilan
Arrêté au 30 /09/2011
(En dinars tunisiens)

Actif	NOTE	Période du 01/01/2011 au 30/09/2011	Période du 01/01/2010 au 30/09/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
Portefeuille-titres	AC 1	1 131 607	1 269 199	1215 046
Actions, valeurs assimilées		861 048	974 521	896 611
Obligation et valeurs assimilées		211 195	268 825	271 789
Autres valeurs		59 364	25 853	46 646
Placements monétaires disponibilités	AC 2	415 680	387 024	363 574
Placements monétaires		378 525	377 367	357 047
Disponibilités		37 155	9 657	6 527
Créances d'exploitation	AC 3	2 070	-	-
TOTAL ACTIF		1 549 357	1 656 223	1578 620
PASSIF		13 605	11 186	11 586
Opérateurs Crédeurs	PA 1	13 605	11 186	11 586
TOTAL PASSIF		13 605	11 186	11 586
ACTIF NET		1 535 752	1 645 037	1567 034
Capital	CP 1	1 508 074	1 619 294	1539 675
Sommes Distribuables	CP2	27 678	25 743	27 359
Sommes distribuables des exercices antérieurs		14	7	8
Sommes distribuables de l'exercice		27 664	25 736	27 351
ACTIF NET		1 535 752	1 645 037	1567 034
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 549 357	1 656 223	1578 620

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/09/2011
(en dinars tunisiens)

	NOTE	Période du 01/07 au 30/09/11	Période du 01/01 au 30/09/11	Période du 01/07 au 30/09/10	Période du 01/01 au 30/09/10	Période du 01/01 au 31/12/10
Revenus du portefeuille – titres	PR 1	13 245	30 057	6 907	33 342	36 306
Dividendes		10 964	22 222	3 812	24 916	24 916
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 281	7 835	3 095	8 426	11 390
Revenus des autres valeurs						
Revenus des placements monétaires	PR 2	2 998	8 600	2 567	8 616	11 400
Total des revenus des placements		16 243	38 657	9 474	41 958	47 706
Charges de gestion des placements	CH 1	-3 767	-11 029	-4 342	-12 609	-16 642
REVENUS DES PLACEMENTS		12 476	27 628	5 132	29 349	31 064
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	CH 2	-	-	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 476	27 628	5 132	29 349	31 064
Régularisation du résultat d'exploitation	PR 3	50	36	-7 547	-3 612	-3 713
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		12 526	27 664	-2 415	25 736	27 351
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-50	-36	7 547	3 612	3 713
Variation des + (ou -) values potentielles/ titres		73 616	-36 197	78 655	120 758	42 440
Plus ou - values réalisées /cession des titres		0	262	26 605	61 832	66 483
Frais de négociation		0	-3	-169	-597	-645
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		86 092	-8 310	110 222	211 341	139 342

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 30 /09/2011
(En dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/11	Période du 01/01 au 30/09/11	Période du 01/07 au 30/09/10	Période du 01/01 au 30/09/10	Période du 01/01 au 31/12/10
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	86 092	-8 310	110 222	211 341	139 342
Résultat d'exploitation	12 476	27 628	5 132	29 349	31 064
Variation des plus (ou -) values potentielles / titres	73 616	-36 197	78 655	120 758	42 440
Plus ou moins values réalisées / cession des titres	0	262	26 605	61 832	66 483
Frais de négociation	0	-3	-169	-597	-645
Distribution de dividendes	0	-27 346	0	-43 404	-43 404
Transactions sur le capital	3 018	4 374	-458 699	-161 068	-167 071
a- Souscriptions	3 018	8 311	44 922	563 841	563 839
Capital	4 000	11 400	54 700	717 000	717 000
Régularisation sommes non distribuables exercice	-1 032	-3 158	-10 506	-158 508	-158 512
Régularisation des sommes distribuables	50	69	728	5 349	5 351
a- Rachats	0	-3 938	-503 621	-724 909	-730 910
Capital	0	-5 500	-638 300	-931 600	-939 100
Régularisation sommes non distribuables exercice	0	1 595	142 954	215 652	217 248
Régularisation des sommes distribuables	0	-33	-8 275	-8 961	-9 058
VARIATION DE L'ACTIF NET	89 110	-31 282	-348 477	6 870	-71 133
Actif Net					
en début d'exercice / période	1 446 642	1 567 034	1 993 514	1 638 167	1 638 167
en fin d'exercice ou de la période	1 535 752	1 535 752	1 645 037	1 645 037	1 567 034
Nombre d'actions					
en début d'exercice ou de la période	19 749	19 730	25 641	21 951	21 951
en fin d'exercice ou de la période	19 789	19 789	19 805	19 805	19 730
VALEUR LIQUIDATIVE	77,606	77,606	83,061	83,061	79,423
Taux de rendement		-0,54%	-	18,65%	9,08%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
PERIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2011
(Exprimés en dinars Tunisiens)

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'Investisseur** » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion du portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évolution des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte du portefeuille actions

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de cet achat sont imputés en capital.

En principe, les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché la plus probable. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les titres des créances négociables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur ces titres de créances et assimilés sont pris en compte en résultat dès qu'ils sont courus. Les échéances sont imputées au débit des comptes des intérêts courus au jour et au crédit des revenus d'obligations et assimilés.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur réévaluée du Portefeuille des titres considérés comme valeur actuelle des stocks de valeurs mobilières. En principe, les cours de réévaluation sont :

- Pour les valeurs cotées durant les dernières séances boursières précédant la date d'évaluation, le cours boursier moyen pondéré ;
- Pour les valeurs qui n'ont pas été cotées durant les dernières séances boursières, la réévaluation est faite sur la base du dernier cours boursier ajusté pour tenir compte de tout événement de nature à agir sur le cours de cette valeur et/ou le cas échéant de la valeur mathématique ou intrinsèque des actions possédées ;
- Pour les obligations, l'évaluation tient compte aussi bien du capital que des intérêts courus. L'évaluation du principal est faite sur la base d'un coût moyen pondéré ou d'un cours ajusté pour les obligations n'ayant pas enregistrées des transactions le jour d'arrêt. Ces différences d'estimation ne sont pas lissées sur la période de détention ;
- Pour les OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente (en principe, du jour de l'arrêté comptable).

3-5 : Etablissement dépositaire

Ce compte enregistre les mouvements en numéraires reçus par le dépositaire qui, par convention se charge à la fois de la gestion des titres possédés par la SICAV et d'autre part, centralise pour le compte de cette dernière et suit l'exécution des opérations d'achats et de ventes de valeurs mobilières.

3-6 : Les frais de gestion

Les frais de gestion sont à attribuer au dépositaire, au réseau des agences et au gestionnaire suivant un contrat forfaitaire respectivement à raison de 0,1%, 0,1%, 0,8% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement, et ce, à partir du 01/11/2002. Ces frais sont les seuls frais de gestion supportés par la SICAV.

3-7 : Valeur liquidative

La valeur liquidative est obtenue par l'actualisation des éléments d'actif au cours du jour comme si le marché était parfait et que les différents cours ne changeraient pas en fonction des quantités offertes et des intentions de vente.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS :**N1- NOTES LIEES AU BILAN****ACTIF****AC 1- Portefeuille-titres****Actions, valeurs assimilées**

Actions	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
3111 Coût d'entrée	848 162,847	847 059,062	847 862,217
3119 Diff. Estimation	12 885,287	127 461,623	48 748,330
Total	861 048,134	974 520,685	896 610,547

Obligations

Obligations	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
312210 Coût d'entrée	207 221,600	263 891,600	263 891,600
312500 Intérêts courus	3 975,487	4 935,517	7 899,475
3129 DE/Obligations	-1,600	-1,600	-1,600
Total	211 195,487	268 825,517	271 789,475

Autres valeurs

OPCVM	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
3131 actions sicav Coût d'entr	59 627,367	26 178,647	46 576,247
3139 Diff. Estimation	-263,767	-325,511	69,983
Total	59 363,600	25 853,136	46 646,230

AC 2- Placements monétaires et disponibilités**Placements monétaires**

BTCT	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
3211 BTCT Coût d'entrée	390 000,000	386 000,000	365 000,000
3214 BTCT, intérêts précomptés	-14 408,615	-11 419,448	-11 629,474
3215 Intérêts courus	2 933,716	2 786,791	3 676,156
Total	378 525,101	377 367,343	357 046,682

Disponibilités

Liquidités	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
Avoirs à terme auprès des banques			
3241 Bons de caisse	-	-	-
3245 BC intérêts courus	-	-	-
Sous Total 1	-	-	-
Liquidités et avoirs à vue			
5331 Banque	37 154,517	9 656,877	6 526,910
5332 sommes à l'encaissement	-	-	-
Sous Total 2	37 154,517	9 656,877	6 526,910
Total des liquidités	37 154,517	9 656,877	6 526,910

AC 3- Créances d'exploitation

Autres Créances	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
411 dividendes à recevoir	2 070,000	-	-
403 frais à recevoir	-	-	-
Total	2 070,000	-	-

PASSIF**PA 1- Opérateurs Créditeurs**

PASSIFS	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
401 Gestionnaire	3 414,965	2 444,915	2 472,199
40101 Commission réseau	9 699,631	8 193,467	8 596,685
402 commissions dépositaire	490,177	547,689	516,738
Total	13 604,773	11 186,071	11 585,622

CAPITAL**CP 1- Capital**

SITUATION NETTE	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
101 capital social	1 973 000,000	2 195 100,000	2 195 100,000
1021 Souscriptions	11 400,000	717 000,000	717 000,000
1022 Rachats	-5 500,000	-931 600,000	-939 100,000
104 Frais de négociation	-2,950	-597,112	-645,204
10511 VDE/ actions	12 885,287	127 461,623	48 748,330
10512 VDE/ obligations	-1,600	-1,600	-1,600
10513 VDE/ OPCVM	-263,767	-325,511	69,983
106111 Plus value/ actions	-	72 842,587	77 493,742
106112 Moins value/ actions	-	-10 054,149	-10 054,149
106122 Moins value/ obligatio	-	-1,822	-1,822
106131 Plus value/ OPCVM	261,650	482,464	482,464
106132 Moins value/ OPCVM	-	-1 436,653	-1 436,653
107130+/- val/report opcv	-69,983	-171,942	-171,942
107110+/- val/report actions	-48 748,330	-6 206,599	-6 206,599
107120+/- val/report obligation	1,600	1,600	1,600
Sous total	1 942 961,907	2 162 492,886	2 081 278,150
121 Report à nouveau	13,328	8,362	8,362
129 Autres Resultats reportés	0,001	-0,941	-0,941
141 RIA	-	-	-
143 Résultats non distribuables	-433 324,887	-600 338,925	-600 338,925
151 Régul SND SO	-3 157,871	-158 512,188	-158 512,188
1511 Régul SND Ra	1 595,097	215 652,001	217 248,076
1521 Régul. RAN SO	0,076	3,076	3,076
15211 Régul. Report à nouv RA	-0,037	-2,937	-2,969
1522 Régul Résult exerc SO	-	-0,348	-0,348
1523 Régul A result reportés RA	-	0,331	0,335
1531 Régul RIA SO	-	-	-
15311 Régul RIA RA	-	-	-
Total	-434 874,293	-543 191,569	-541 595,522
total classe 1	1 508 087,614	1 619 301,317	1 539 682,628
Somme distribuable	<13,368>	<7,560>	<7,528>
capital	1 508 074,246	1 619 293,758	1 539 675,100

CP2- Sommes Distribuables**Sommes distribuables des exercices antérieurs**

Sommes distribuables de l'exercice	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
143000 Report à nouveau	13,328	8,362	8,362
153100 Autres résultats reportés	0,001	-0,941	-0,941
1521 Régul RAN SO	0,076	3,076	3,076
15211 Régul RAN RA	-0,037	-2,937	-2,969
Total	13,368	7,560	7,528

Sommes distribuables de l'exercice

Sommes distribuables de l'exercice	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
Sommes distribuables Résultat	27 664,452	25 736,170	27 351,593
Total	27 664,452	25 736,170	27 351,593

Total AN	1 535 752,066	1 645 037,488	1 567 034,221
Capital	1 508 074,246	1 619 293,758	1 539 675,100
sommes distribuables	27 677,820	25 743,730	27 359,121

N2-Notes liées au compte de résultat**PR 1- Revenus du portefeuille – titres****Dividendes**

Dividendes	Du 01/07/11 Au 30/09/11	Du 01/07/10 Au 30/09/10	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
7010 Rev actions & assim.	10 963,57	3 811,960	20 700,665	21 902,910	21 902,910
703 Rev OPCVM	0,00	0,000	1 521,792	3 013,288	3 013,288
Dividendes	10 963,57	3 811,960	22 222,457	24 916,198	24 916,198

Revenus d'obligations et assimilés

revenus d'obligation et assimilés	Du 01/07/11 Au 30/09/11	Du 01/07/10 Au 30/09/10	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
7020 Rev Obligat & assim. Potentiel	2 281,47	2 055,027	3 975,487	4 935,517	7 899,475
70205/7021 Rev Obligat & assimilés	-	-	-7 899,475	-8 445,145	-8 445,145
7022 Rev Obligation & assimilés Échus	-	1 040,000	11 759,194	11 831,754	11 831,754
7023 Rev Obligat & assim. Échus	-	-	0,000	103,562	103,562
Total 702	2 281,47	3 095,027	7 835,206	8 425,688	11 389,646

PR 2 Revenus des placements monétaires

Revenus des placements monétaires	Du 01/07/11 Au 30/09/11	Du 01/07/10 Au 30/09/10	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
70610 Rev BTF Potentiel	54,22	-1 326,702	2 933,716	2 786,791	3 676,156
70611/706910 Rev BTF. Début	-	-	-3 676,156	-1 224,554	-1 224,554
70612 Rev BTF. échus	2 905,10	3 893,262	9 303,580	6 056,978	7 951,406
7069 Rev autres placement monétaire potentiel	-	-	0,000	-498,411	-498,411
70692 Rev autres placement monétaire échus	-	-	0,000	1 495,233	1 495,233
711000 Intérêt sur comptes de dépôt	38,795	-	38,795	-	-
TOTAL 706	2 998,115	2 566,560	8 599,935	8 616,037	11 399,830

PR 3 Régularisation du résultat d'exploitation

Comptes de régularisation	Du 01/07/11 Au 30/09/11	Du 01/07/10 Au 30/09/10	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
770 Régul Resultat ex/SO	49,65	728,009	68,280	5 348,623	5 348,623
771 Régul résultat/RA	0,63	-8 275,016	-32,070	-8 961,009	-9 061,181
TOTAL 77	50,28	-7 547,007	36,210	-3 612,386	-3 712,558

CH 1 Charges de gestion des placements

Charges	Du 01/07/11 Au 30/09/11	Du 01/07/10 Au 30/09/10	30-09-2011	30-09-2010	31-12-2010
601 Rémunération Gestionnaire	3 013,20	3 473,371	8 823,464	10 087,493	13 313,213
60101 Rémunération réseau	376,66	434,169	1 102,946	1 260,937	1 664,155
602 Rémunération dépositaire	376,66	434,169	1 102,946	1 260,937	1 664,155
total classe 60	3 766,52	4 341,709	11 029,356	12 609,367	16 641,523

NOTE SUR LE PORTEFEUILLE TITRES

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre	Coût d'acquisition	Valeurs au 30-09-2011	% de l'actif net
Actions et droits rattachés		848 162,847	861 048,134	56,07%
Adwya	1 800	5 120,033	12 042,000	0,78%
ASSAD	3 847	12 272,171	39 858,767	2,60%
ATB	5 000	26 785,051	30 885,000	2,01%
ATL	7 100	16 928,970	31 339,400	2,04%
BH	750	20 710,000	15 817,500	1,03%
BIAT	200	14 550,000	15 863,600	1,03%
BNA	750	10 455,000	9 609,000	0,63%
Attijari Bank	750	16 837,500	14 076,000	0,92%
BT	9 500	87 706,660	102 609,500	6,68%
BTE ADP	1 150	35 200,000	35 293,500	2,30%
Ciment de Bizerte	800	5 713,200	6 496,000	0,42%
EL KIMIA	1 200	52 437,279	32 280,000	2,10%
Essoukna	8 000	41 913,600	52 088,000	3,39%
Magasin général	100	13 100,000	10 678,300	0,70%
Poulina gp h	1 404	7 735,000	11 597,040	0,76%
SALIM	511	8 792,500	15 576,302	1,01%
SERVICOM	6 058	19 688,500	55 127,800	3,59%
SIPHAT	4 200	97 328,000	59 971,800	3,91%
SITS	6 272	16 483,625	20 233,472	1,32%
Somocer	10 000	33 521,545	33 310,000	2,17%
ENNAKL	1 474	15 771,800	12 682,296	0,83%
Sotrapil	2 500	72 069,732	35 117,500	2,29%
SPDIT	5 000	33 392,000	30 500,000	1,99%
STAR	50	6 243,750	6 528,300	0,43%
STB	400	6 782,000	4 300,800	0,28%
TPR	9 461	36 936,510	58 686,583	3,82%
TPR DA	29	3,509	11,310	0,00%
TUNIS AIR	30 255	86 009,204	53 581,605	3,49%
CARTHAGE CEMENT	5 724	10 670,400	22 398,012	1,46%
ARTES	800	9 470,000	7 411,200	0,48%
ELECTROSTAR	1 000	8 000,000	3 481,000	0,23%
SFBT	239	2 657,279	2 748,500	0,18%
MONOPRIX	150	4 930,000	4 018,500	0,26%
MODERN LEASING	464	3 944,000	4 204,304	0,27%
TUNIS RE	911	7 960,000	10 579,443	0,69%
ASSAD DA 1/22	6	0,870	2,400	0,00%
SFBT da	41	37,351	35,260	0,00%
TPR DA 5/37	11	5,808	8,140	0,00%
OPCVM		59 627,367	59 363,600	3,87%
L'EPARGNANT	584	59 627,367	59 363,600	3,87%

Obligations		207 221,600	211 195,487	13,75%
OCA attijari	2 112	10 561,600	10 844,478	0,71%
BNA 2009 sub	1 000	86 660,000	88 460,255	5,76%
AIL 2009 1	500	30 000,000	30 936,000	2,01%
HL F 2010/1	1 000	80 000,000	80 954,754	5,27%
TOTAL		1 115 011,814	1 131 607,221	73,68%

NOTE SUR LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2011 se détaillent ainsi:

Capital au 30-06-2011

Montant	1 431 491
Nombre de titres	19 749
Nombre d'actionnaires	52

Souscriptions réalisées

Montant	4 000
Nombre de titres émis	40
Nombre d'actionnaires entrants	1

Rachats effectués

Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0

Autres mouvements

Variation des plus(ou moins) valeurs potentielles sur titres	73 616
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0
Frais de négociation	0
Régularisation des sommes non distribuables	-1 032

Capital au 30-09-2011

Montant	1 508 074
Nombre de titres	19 789
Nombre d'actionnaires	53

N4-Contrôle des ratios réglementaires

Référence article 29 § 2 & 3 du code des organismes de placements collectif

NIVEAU REGLEMENTAIRE			Réalisé	Observations
Ratio emploi en Val mobil	Minimum =	50%	73,68%	Conforme
	max =	80%		
	Portefeuille / AN > 50%			
Ratio de quasi liquidité	Minimum =	0%	24,65%	Conforme
	max =	30%		
	Portefeuille / AN < 30%			
Ratio de liquidité immédiate	Maximum =	20%	2,42%	Conforme
Ratio de liquidité générale	Minimum =	20%	27,07%	Conforme
	max =	50%		
Ratio OPCVM	Maximum =	5%	3,87%	Conforme
Ratio par émetteur	Maximum =	10%		conforme 10%
Capital minimum	Minimum=	1000 MD		
	Capital actuel =	1 508 074		Conforme